

Communiqué de Mauritius Telecom

Mauritius Telecom tient à informer ses clients qu'en raison d'un autre accident qui s'est produit le lundi 22 octobre, où une partie du câble sous-marin LION se trouvant à Maurice a été endommagée par un navire ayant jeté l'ancre dans une zone interdite, la restauration dudit câble prendra plus de temps qu'initialement prévu.

Ainsi, la partie se trouvant dans les eaux territoriales de l'île Maurice sera réparée uniquement après les travaux entrepris au Kenya.

Mauritius Telecom a cependant pris toutes les dispositions nécessaires pour rediriger le trafic internet vers d'autres câbles sous-marins. Mauritius Telecom s'excuse pour tout inconvenient causé par cette situation hors de son contrôle.

Port Louis
Ce 26 octobre 2018

mauritius
telecom